

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Koranol Holzbau Grund

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2020-0035

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0017640-0000

Table des matières

| | |
|---|----|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 1 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 3 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 4 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 21 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 21 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 22 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 22 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 23 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 23 |
| 6. Autres informations | 23 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|------------------------|
| Koranol Holzbau Grund |
| Embasol PPI |
| Danske Imprägniergrund |

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Kurt Obermeier GmbH |
| | Adresse | Berghäuser Straße 70 57319 Bad Berleburg Allemagne |
| Numéro de l'autorisation | BE2020-0035 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | BE-0017640-0000 | |
| Date de l'autorisation | 06/11/2020 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 06/11/2030 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|--|
| Nom du fabricant | Kurt Obermeier GmbH |
| Adresse du fabricant | Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) |
| Nom du fabricant | Troy Chemical Company BV |
| Adresse du fabricant | Uiverlaan 12E 3145 XN Maassluis Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | One Avenue L 07 105 Newark, New Jersey États-Unis |
| | Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne |

| | |
|---|--|
| Substance active | 1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine) |
| Nom du fabricant | LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products |
| Adresse du fabricant | Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Bayer Vapi Private Limited Plot # 306/3 II Phase, GIDC Vapi – 396 195 Gujarat Inde |

| | |
|---|---|
| Substance active | 48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole) |
| Nom du fabricant | LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products |
| Adresse du fabricant | Kennedyplatz 1 D 50569 Köln Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Syngenta Crop protection CH-1870 Monthey Suisse |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 1,4 |
| (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine) | | Substance active | 52645-53-1 | 258-067-9 | 0,2 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 0,45 |

| | | | | |
|---|---|----------------------|-----------|--------|
| Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics | Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics | Substance non active | 918-481-9 | 82,385 |
|---|---|----------------------|-----------|--------|

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Larynx) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Peut nuire au fœtus.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Éviter de respirer les brouillards.

Éviter de respirer les poussières.

Éviter de respirer les fumées.

Éviter de respirer les gaz.

Éviter de respirer les vapeurs.

Éviter de respirer les aérosols.

Se laver avec de l'eau soigneusement après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des vêtements, des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin / un centre antipoison.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

NE PAS faire vomir.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Garder sous clé.

Éliminer le contenu dans l'emballage conformément à la réglementation national / regional

Éliminer le récipient dans l'emballage conformément à la réglementation national / regional

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Champignons qui décolorent le bois, champignons de pourrissement du bois, coléoptères détruisant le bois, termites - utilisateur industriel - immersion entièrement automatisée - intérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide, insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: Wood rotting fungi
Stade de développement: Hyphé

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: House longhorn beetle
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites (genus Reticulitermes)
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Ascomycetes
Nom commun: Wood discolouring fungi
Stade de développement: Hyphé

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur

Application à l'intérieur, dans les sites industriels

Préservation préventive du bois dans la classe d'emploi 1, 2 et 3.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage entièrement automatique
Description détaillée:

Trempage entièrement automatique

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Traitement préventif sans protection contre les termites: 100 ml / m²;

Traitement préventif avec protection contre les termites: 250 ml / m²

Dilution (%): 100

Nombre et fréquence des applications:

Traitement préventif sans protection contre les termites:

100 ml / m² en 1 application.

Traitement préventif avec protection contre les termites:

250 ml / m² en 2 applications.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Baril (métal: fer blanc) - 200 L
IBC (conteneur pour vrac) (plastique : HDPE) - 600, 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit prêt à l'emploi pour bois de construction Koranol à base de solvants. Il est utilisé non dilué dans le cadre d'une immersion automatique par un utilisateur industriel. Le transport des solutions d'imprégnation vers le récipient d'immersion ou le bassin d'immersion est effectué de façon automatisée par des conduites de raccordement. Le bois non traité doit être placé dans le bassin d'immersion avec un dispositif de levage. Le produit biocide doit uniquement être utilisés pour des processus d'immersion entièrement automatisés, dans le cadre desquels toutes les étapes du traitement et du séchage sont mécanisés et sans intervention manuelle. Après le traitement de protection, le bois traité doit être soulevé et acheminé vers l'emplacement de stockage pour le séchage avec un chariot élévateur.

Le produit convient pour une utilisation sur des bois sans contact avec le sol, qui sont exposés aux intempéries ou qui sont protégés contre les intempéries mais subissent une humidification fréquente ou qui ne sont pas exposés aux intempéries ou à une source d'humidité (catégories d'utilisation 1, 2 et 3). Le bois traité ne convient pas pour une utilisation avec un contact direct avec le sol ou dans les situations dans lesquelles le bois est exposé à une humidification directe ou est en contact permanent avec de l'eau douce ou salée. Pour le bois traité exposé aux intempéries, une peinture couvrante sans biocide (couche de finition) doit être appliquée.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri et/ou sur un support imperméable afin d'éviter les pertes directes dans le sol ou l'eau, et toute perte doit être collectée en vue de sa réutilisation ou de son élimination

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

En cas de manipulation du produit, du bois traité et pour la maintenance du récipient d'immersion ou du bassin d'immersion, des gants de protection contre les produits chimiques et des vêtements de protection (les spécifications du matériel sont fournies par le titulaire de l'homologation dans les informations du produit) ainsi que des lunettes de protection / un masque de protection.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Champignons qui décolorent le bois, champignons de pourrissement du bois, coléoptères détruisant le bois, termites - utilisateur industriel et professionnel - immersion manuelle - intérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide, insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes;
Nom commun: Wood rotting fungi
Stade de développement: Hyphé

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: House longhorn beetle
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites (genus Reticulitermes)
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Ascomycetes
Nom commun: Wood discolouring fungi
Stade de développement: Hyphé

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur
Application à l'intérieur, dans les sites industriels
Préservation préventive du bois dans la classe d'emploi 1, 2 et 3.

| | |
|--|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Trempage manuel Description détaillée: Trempage manuel |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: Traitement préventif sans protection contre les termites: 100 ml / m ² ; Traitement préventif avec protection contre les termites: 250 ml / m ² Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: <u>Traitement préventif sans protection contre les termites:</u> 100 ml / m ² en 1 application. <u>Traitement préventif avec protection contre les termites:</u> 250 ml / m ² en 2 applications. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Baril (métal: fer blanc) - 200 L IBC (conteneur pour vrac) (plastique : HDPE) - 600 / 1000 L Seau (métal: fer blanc) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L Jerry can (métal: fer blanc) - 2.5 / 5 / 10 / 20 L |

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit prêt à l'emploi pour bois de construction Koranol à base de solvants et prêt à l'emploi est utilisé non dilué dans le cadre d'une immersion manuelle par un utilisateur industriel et professionnel. Le transport des solutions d'imprégnation vers le récipient d'immersion ou le bassin d'immersion est effectué de façon automatisée par des conduites de raccordement. Pour l'immersion manuelle, le bois à traiter est placé manuellement dans le bassin d'immersion. Le bois est ensuite enfoncé sous le niveau du liquide à l'aide d'une barre et/ou le produit de protection du bois est réparti sur le bois avec une brosse (le bois se trouve dans le bassin d'immersion). Après le traitement, le bois est retiré du bassin d'immersion manuellement et empilé pour le séchage.

Le produit convient pour une utilisation sur des bois sans contact avec le sol, qui sont exposés aux intempéries ou qui sont protégés contre les intempéries mais subissent une humidification fréquente ou qui ne sont pas exposés aux intempéries ou à une source d'humidité (catégories d'utilisation 1, 2 et 3). Le bois traité ne convient pas pour une utilisation avec un contact direct avec le sol ou dans les situations dans lesquelles le bois est exposé à une humidification directe ou est en contact permanent avec de l'eau douce ou salée. Pour le bois traité exposé aux intempéries, une peinture couvrante sans biocide (couche de finition) doit être appliquée.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple). Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri et/ou sur un support imperméable afin d'éviter les pertes directes dans le sol ou l'eau, et toute perte doit être collectée en vue de sa réutilisation ou de son élimination

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Dans le cadre de l'utilisation par immersion manuelle, porter des gants de protection contre les produits chimiques et des vêtements de protection (les spécifications du matériel sont fournies par le titulaire de l'homologation dans les informations du produit) ainsi que des lunettes de protection / un masque de protection.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Champignons qui décolorent le bois, champignons de pourrissement du bois, coléoptères détruisant le bois, termites - utilisateur industriel - "Flow coating" (écoulement) - intérieur

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Fongicide, insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Nom scientifique: Basidiomycetes Nom commun: Wood rotting fungi Stade de développement: Hyphe</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: House longhorn beetle Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Ascomycetes Nom commun: Wood discolouring fungi Stade de développement: Hyphe</p> |
| Domaine d'utilisation | Intérieur |
| Méthode(s) d'application | <p>Intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Préservation préventive du bois dans la classe d'emploi 1, 2 et 3.</p> <p>Méthode d'application: "Flow coating" (aspersion) Description détaillée: "Flow coating" (écoulement)</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>Taux d'application: Traitement préventif sans protection contre les termites: 100 ml / m²; Traitement préventif avec protection contre les termites: 250 ml / m² Dilution (%): Nombre et fréquence des applications:</p> <p><u>Traitement préventif sans protection contre les termites:</u> 100 ml / m² en 1 application. <u>Traitement préventif avec protection contre les termites:</u> 250 ml / m² en 1 applications.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Baril (métal: fer blanc) - 200 [L] IBC (conteneur pour vrac) (plastique : HDPE) - 600/1000 [L] |

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit prêt à l'emploi pour bois de construction Koranol à base de solvants. Il est utilisé non dilué par Flow coating (aspersion) par un utilisateur industriel. Le transport des solutions d'imprégnation dans l'installation d'aspersion est effectué de façon automatisée par des conduites de raccordement. Lors de l'aspersion (Flow coating) le bois est acheminé dans un tunnel fermé, dans lequel le produit de conservation est appliqué. L'installation d'aspersion est ouverte des deux côtés, c'est-à-dire à l'avant et à l'arrière. Le bois est inséré par l'avant et le bois traité ressort mouillé à l'arrière. Après aspersion, le bois traité est acheminé dans un canal de séchage dans lequel les objets en bois sont séchés avec un flux d'air chaud, avant que le bois ne soit manipulé manuellement et avant qu'une couche de finition ne soit appliquée.

Le produit convient pour une utilisation sur des bois sans contact avec le sol, qui sont exposés aux intempéries ou qui sont protégés contre les intempéries mais subissent une humidification fréquente ou qui ne sont pas exposés aux intempéries ou à une source d'humidité (catégories d'utilisation 1, 2 et 3). Le bois traité ne convient pas pour une utilisation avec un contact direct avec le sol ou dans les situations dans lesquelles le bois est exposé à une humidification directe ou est en contact permanent avec de l'eau douce ou salée. Pour le bois traité exposé aux intempéries, une peinture couvrante sans biocide (Top Coat) doit être appliquée.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple). Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri et/ou sur pied imperméable afin d'éviter les pertes directes dans le sol ou l'eau, et toute perte doit être collectée en vue de sa réutilisation ou de son élimination.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

En cas de manipulation du produit, du bois traité et pour la maintenance des installations, des gants de protection contre les produits chimiques et des vêtements de protection (les spécifications du matériel sont fournies par le titulaire de l'homologation dans les informations du produit) ainsi que des lunettes de protection / un masque de protection.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Champignons qui décolorent le bois, champignons de pourrissement du bois, coléoptères détruisant le bois, termites - utilisateur professionnel - pinceau/rouleau - intérieur

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Fongicide, insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Wood rotting fungi Stade de développement: Hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: House longhorn beetle Stade de développement: Larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Ascomycetes Nom commun: Wood discolouring fungi Stade de développement: Hyphes |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Préservation préventive du bois dans la classe d'emploi 1, 2 et 3. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau Description détaillée: Application superficielle au pinceau, au rouleau |

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Traitement préventif sans protection contre les termites: 100 ml / m²;
Traitement préventif avec protection contre les termites: 250 ml / m²
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:

Traitement préventif sans protection contre les termites:
100 ml / m² en 1 application.

Traitement préventif avec protection contre les termites:
250 ml / m² en 1-2 applications.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Baril (métal: fer blanc) - 200 L
IBC (conteneur pour vrac) (plastique : HDPE) - 600/1000 L
Seau (métal: fer blanc) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L
Jerry can (métal: fer blanc) - 2.5 / 5 / 10 / 20 L

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez le produit sans solvants prêt à l'emploi non dilué et appliquez-le avec un pinceau directement sur le bois à partir du récipient d'origine. Après utilisation, nettoyez l'appareil avec un nettoyant pour pinceau ou un diluant pour résine synthétique.

Le produit convient pour une utilisation sur des bois sans contact avec le sol, qui sont exposés aux intempéries ou qui sont protégés contre les intempéries mais subissent une humidification fréquente ou qui ne sont pas exposés aux intempéries ou à une source d'humidité (catégories d'utilisation 1, 2 et 3). Le bois traité ne convient pas pour une utilisation avec un contact direct avec le sol ou dans les situations dans lesquelles le bois est exposé à une humidification directe ou est en contact permanent avec de l'eau douce ou salée. Pour le bois traité exposé aux intempéries, une peinture couvrante sans biocide (couche de finition) doit être appliquée.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Dans le cadre de l'application au pinceau/rouleau, porter des gants de protection contre les produits chimiques et des vêtements de protection (les spécifications du matériel sont fournies par le titulaire de l'homologation dans les informations du produit) ainsi que des lunettes de protection / un masque de protection.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Coléoptères détruisant le bois - utilisateur professionnel - imprégnation par forage (procédé de forage sans pression) - intérieur, extérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom commun: House longhorn beetle
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Lyctus brunneus
Nom commun: Powder post beetles
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Intérieur, Extérieur
Protection du bois dans le cadre d'une mesure de traitement globale (par ex. pour les maisons à colombages, les charpentes de toit ou les habitations en bois) avec un effet également préventif (vous trouverez des informations sur la méthode d'application correspondante dans les consignes d'utilisation pour le traitement préventif).

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Imprégnation par forage (procédé de forage sans pression)
Description détaillée:

Imprégnation par forage (procédé de forage sans pression)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: ca. 10 kg/m³
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:

Taux d'application:
ca. 10 kg/m³

Il est utilisé en remplissant trois fois les trous de perçage individuels avec environ 20 ml de produit chacun (7 ml par trou et remplissage). Temps d'attente de 30 minutes après chaque remplissage.

Distance des trous :
20 cm à l'horizontale
10 cm à la verticale

Le traitement curatif par remplissage de trou sans pression doit toujours être combiné à un traitement curatif superficiel (application superficielle au pinceau, au rouleau) avec un taux d'application de 350 ml/m² pour garantir l'efficacité. Ce taux d'application doit être appliqué en 3 applications consécutives (de 100-125 ml/m² chacune) avec des périodes d'attente de 5 minutes chacune.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Baril (métal: fer blanc) - 200 L
IBC (conteneur pour vrac) (plastique : HDPE) - 600/1000 L
Seau (métal: fer blanc) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L
Jerry can (métal: fer blanc) - 2.5 / 5 / 10 / 20 L

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez le produit à base de solvants prêt à l'emploi non dilué pour l'imprégnation par forage. Des trous d'un diamètre compris entre 10 et 15 mm et une profondeur de 80 mm sont percés. Le système d'aspiration permet de prélever le produit directement dans le récipient d'origine. La quantité d'application est définie en tenant compte de la pression et de la durée d'ouverture de la vanne. Après le traitement, chaque trou de forage est étanchéifié avec une cheville en bois. Après l'application, le pulvérisateur et l'équipement doivent être nettoyés avec un diluant pour résine synthétique ou un nettoyant pour pinceau.

Le bois à traiter doit être préparé comme suit :

Éliminer les peintures couvrantes, les vernis transparents ou les lasure à couche épaisse ainsi que la poussière et les salissures sans laisser de résidus. Éliminer le bois touché. Dégager les galeries dans le bois restant en brossant avec une brosse métallique et éliminer les poussières de forage. Renforcer durablement ou remplacer les bois affaiblis du point de vue statique par des bois imprégnés au préalable.

Couvrir les bois bitumineux, les plastiques, l'enduit, le béton et le grès. Ne pas humidifier les plantes.

Effectuer les imprégnations par forage uniquement sur des composants en bois librement accessibles. Ne pas percer des composants recouverts (des planches par exemple) car le produit de protection de bois pourrait s'écouler de façon incontrôlée dans les remblais. En cas de traitement dans des zones de sous-planches, retirer le remblais et les matériaux isolants présents et ne les remettre en place qu'une fois le produit sec en surface.

Dans le cadre d'une mesure de lutte, tous les composants en bois restants et réinstallés doivent être protégés chimiquement contre une nouvelle infestation par un traitement préventif (par ex. au pinceau/rouleau).

Ne pas utiliser dans les espaces de vie et les espaces nuit même en cas d'infestation active et visible. Assurer une aération suffisante pendant l'application et le temps de séchage du produit de protection du bois. Les pièces peuvent être réutilisées 48 heures après l'application. Après un traitement par forage, le temps de séchage peut durer jusqu'à 1 semaine. Le produit convient pour une utilisation sur des bois sans contact avec le sol, qui sont exposés aux intempéries ou qui sont protégés contre les intempéries mais subissent une humidification fréquente ou qui ne sont pas exposés aux intempéries ou à une source d'humidité (catégories d'utilisation 1, 2 et 3). Le bois traité ne convient pas pour une utilisation avec un contact direct avec le sol ou dans les situations dans lesquelles le bois est exposé à une humidification directe ou est en contact permanent avec de l'eau douce ou salée.

Peut être néfaste pour des espèces animales protégées comme les chauves-souris, les frelons ou les oiseaux. La présence d'animaux protégés dans la zone d'application doit faire l'objet d'un contrôle avant d'appliquer le produit. Si nécessaire, des mesures de protection adaptées doivent être prises.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Dans le cadre de l'application, porter des gants de protection contre les produits chimiques et des vêtements de protection (les spécifications du matériel sont fournies par le titulaire de l'homologation dans les informations du produit) ainsi que des lunettes de protection / un masque de protection.

Pendant l'application du produit de protection du bois et la phase de séchage, le sol ne doit pas être contaminé. Toutes les pertes de produit doivent être récupérées en couvrant le sol de façon appropriée (par ex. avec des bâches) et être éliminées en toute sécurité.

Ne pas appliquer à proximité de cours d'eau ou dans des zones de protection de l'eau.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Coléoptères détruisant le bois - utilisateur professionnel - imprégnation par forage (procédé d'injection sous pression) - intérieur, extérieur

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: House longhorn beetle Stade de développement: Larves Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Powder post beetles Stade de développement: Larves |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Extérieur Intérieur, Extérieur Protection du bois dans le cadre d'une mesure de traitement globale (par ex. pour les maisons à colombages, les charpentes de toit ou les habitations en bois) avec un effet également préventif (vous trouverez des informations sur la méthode d'application |

| | |
|--|--|
| | correspondante dans les consignes d'utilisation pour le traitement préventif). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: imprégnation par forage (procédé d'injection sous pression) Description détaillée: Imprégnation par forage (procédé d'injection sous pression) |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: ca. 10 kg/m ³ Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: <u>Taux d'application:</u> ca. 10 kg/m ³ Il est utilisé en injectant environ 20 ml de produit une fois dans chaque forage individuel à l'aide d'injecteurs (appelés packers) Distance des trous : 20 cm à l'horizontale 10 cm à la verticale Le traitement curatif par remplissage de trou sans pression doit toujours être combiné à un traitement curatif superficiel (application superficielle au pinceau, au rouleau) avec un taux d'application de 350 ml/m ² pour garantir l'efficacité. Ce taux d'application doit être appliqué en 3 applications consécutives (de 100-125 ml/m ² chacune) avec des périodes d'attente de 5 minutes chacune. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Baril (métal: fer blanc) - 200 L IBC (conteneur pour vrac) (plastique : HDPE) - 600/1000 L Seau (métal: fer blanc) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L Jerry can (métal: fer blanc) - 2.5 / 5 / 10 / 20 L |

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez le produit à base de solvants prêt à l'emploi non dilué pour l'imprégnation par forage. Des trous d'un diamètre compris entre 8 et 12 mm et une profondeur de 80 mm sont percés. Dans chaque trou, un "Drive-In-Packer" (injecteur pour bois) avec un clapet de

retenue et un raccord pour la tête d'injection doit être utilisé. Le produit est une formule prête à l'emploi et doit être appliqué non dilué par injection avec un injecteur pour bois avec un pulvérisateur basse pression "Airless" (4 à 5 bars), incluant un système d'aspiration, une vanne de régulation de la pression et une tête de pulvérisation avec une pièce de raccordement. Le système d'aspiration permet de prélever le produit directement dans le récipient d'origine. La quantité d'application est définie en tenant compte de la pression et de la durée d'ouverture de la vanne. Après le traitement, chaque trou de forage est étanchéifié avec une cheville en bois. Après l'application, le pulvérisateur et l'équipement doivent être nettoyés avec un diluant pour résine synthétique ou un nettoyeur pour pinceau.

Le bois à traiter doit être préparé comme suit :

Éliminer les peintures couvrantes, les vernis transparents ou les lasures à couche épaisse ainsi que la poussière et les salissures sans laisser de résidus. Éliminer le bois touché. Dégager les galeries dans le bois restant en brossant avec une brosse métallique et éliminer les poussières de forage. Renforcer durablement ou remplacer les bois affaiblis du point de vue statique par des bois imprégnés au préalable.

Couvrir les bois bitumineux, les plastiques, l'enduit, le béton et le grès. Ne pas humidifier les plantes.

Effectuer les imprégnations par forage uniquement sur des composants en bois librement accessibles. Ne pas percer des composants recouverts (des planches par exemple) car le produit de protection de bois pourrait s'écouler de façon incontrôlée dans les remblais. En cas de traitement dans des zones de sous-planches, retirer le remblais et les matériaux isolants présents et ne les remettre en place qu'une fois le produit sec en surface.

Dans le cadre d'une mesure de lutte, tous les composants en bois restants et réinstallés doivent être protégés chimiquement contre une nouvelle infestation par un traitement préventif (par ex. au pinceau/rouleau).

Ne pas utiliser dans les espaces de vie et les espaces nuit même en cas d'infestation active et visible. Assurer une aération suffisante pendant l'application et le temps de séchage du produit de protection du bois. Les pièces peuvent être réutilisées 48 heures après l'application. Après un traitement par forage, le temps de séchage peut durer jusqu'à 1 semaine.

Le produit convient pour une utilisation sur des bois sans contact avec le sol, qui sont exposés aux intempéries ou qui sont protégés contre les intempéries mais subissent une humidification fréquente ou qui ne sont pas exposés aux intempéries ou à une source d'humidité (catégories d'utilisation 1, 2 et 3). Le bois traité ne convient pas pour une utilisation avec un contact direct avec le sol ou dans les situations dans lesquelles le bois est exposé à une humidification directe ou est en contact permanent avec de l'eau douce ou salée.

Peut être néfaste pour des espèces animales protégées comme les chauves-souris, les frelons ou les oiseaux. La présence d'animaux protégés dans la zone d'application doit faire l'objet d'un contrôle avant d'appliquer le produit. Si nécessaire, des mesures de protection adaptées doivent être prises.

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Dans le cadre de l'application, porter des gants de protection contre les produits chimiques et des vêtements de protection (les spécifications du matériel sont fournies par le titulaire de l'homologation dans les informations du produit) ainsi que des lunettes de protection / un masque de protection.

Pendant l'application du produit de protection du bois et la phase de séchage, le sol ne doit pas être contaminé. Toutes les pertes de produit doivent être récupérées en couvrant le sol de façon appropriée (par ex. avec des bâches) et être éliminées en toute sécurité.

Ne pas appliquer à proximité de cours d'eau ou dans des zones de protection de l'eau.

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.7 Description de l'utilisation

Utilisation 7 - Coléoptères détruisant le bois - utilisateur professionnel - pinceau/rouleau - intérieur, extérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: House longhorn beetle
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Lyctus brunneus
Nom commun: Powder post beetles
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Intérieur, Extérieur

Protection du bois dans le cadre d'une mesure de traitement globale (par ex. pour les maisons à colombages, les charpentes de toit ou les habitations en bois) avec un effet également préventif (vous trouverez des informations sur la méthode d'application correspondante dans les consignes d'utilisation pour le traitement préventif).

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau

Description détaillée:

Application superficielle au pinceau, au rouleau

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Curatif: 350 ml / m², en 3 applications
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:

Curatif: 350 ml / m², en 3 applications

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Baril (métal: fer blanc) - 200 L
IBC (conteneur pour vrac) (plastique : HDPE) - 600/1000 L
Seau (métal: fer blanc) - 0,375 / 0,75 / 1 / 2,5 / 5 / 10 / 20 L
Jerry can (métal: fer blanc) - 2.5 / 5 / 10 / 20 L

4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez le produit sans solvants prêt à l'emploi non dilué et appliquez-le avec un pinceau directement sur le bois à partir du récipient d'origine. La quantité d'application doit être définie en tenant compte de la surface à traiter. Après utilisation, nettoyez l'appareil avec un nettoyant pour pinceau ou un diluant pour résine synthétique.

Le bois à traiter doit être préparé comme suit :

Éliminer les peintures couvrantes, les vernis transparents ou les lasures à couche épaisse ainsi que la poussière et les salissures sans laisser de résidus. Éliminer le bois touché. Dégager les galeries dans le bois restant en brossant avec une brosse métallique et éliminer les poussières de forage. Renforcer durablement ou remplacer les bois affaiblis du point de vue statique par des bois imprégnés au préalable.

Couvrir les bois bitumineux, les plastiques, l'enduit, le béton et le grès. Ne pas humidifier les plantes.

Dans le cadre d'une mesure de lutte, tous les composants en bois restants et réinstallés doivent être protégés chimiquement contre une nouvelle infestation par un traitement préventif (par ex. au pinceau/rouleau).

Ne pas utiliser dans les espaces de vie et les espaces nuit même en cas d'infestation active et visible. Assurer une aération suffisante pendant l'application et le temps de séchage du produit de protection du bois. Les pièces peuvent être réutilisées 48 heures après l'application.

Le produit est destiné à être utilisé sur des bois qui ne sont pas en contact avec le sol, qui sont soit exposés en permanence aux intempéries, soit protégés des intempéries mais soumis à des intempéries fréquentes ou qui ne sont pas du tout exposés aux intempéries et au mouillage. Le bois traité ne doit pas être utilisé dans des situations extérieures où il est en contact avec le sol et exposé en permanence au mouillage, ou en contact permanent avec de l'eau douce ou salée. Une couche de finition non biocide doit être appliquée dans le cadre d'un système de traitement avant l'utilisation du bois traité dans des situations où il serait exposé aux intempéries.

Peut être nocif pour les espèces protégées telles que les chauves-souris, les frelons ou les oiseaux. La présence d'espèces

protégées dans la zone à traiter doit être évaluée avant l'utilisation du produit. Des mesures de protection appropriées doivent être prises si nécessaire.

4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Dans le cadre de l'application au pinceau/rouleau, porter des gants de protection contre les produits chimiques et des vêtements de protection (les spécifications du matériel sont fournies par le titulaire de l'homologation dans les informations du produit) ainsi que des lunettes de protection / un masque de protection.

Pendant l'application du produit de protection du bois et la phase de séchage, le sol ne doit pas être contaminé. Toutes les pertes de produit doivent être récupérées en couvrant le sol de façon appropriée (par ex. avec des bâches) et être éliminées en toute sécurité.

Ne pas appliquer à proximité de cours d'eau ou dans des zones de protection de l'eau.

4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit convient pour une utilisation sur des bois sans contact avec le sol, qui sont exposés aux intempéries ou qui sont protégés contre les intempéries mais subissent une humidification fréquente ou qui ne sont pas exposés aux intempéries ou à une source d'humidité (catégories d'utilisation 1, 2 et 3). Le bois traité ne convient pas pour une utilisation avec un contact direct avec le sol ou dans les situations dans lesquelles le bois est exposé à une humidification directe ou est en contact permanent avec de l'eau douce ou salée. Pour le bois traité exposé aux intempéries, une peinture couvrante sans biocide (couche de finition) doit être appliquée.

5.2. Mesures de gestion des risques

Avant les repas et après usage, laver les mains et les zones de la peau exposées.
Ne pas contaminer d'aliments, de vaisselle ou de surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments.
Ne pas contaminer le sol, les eaux ou les cours d'eau avec des produits chimiques ou des récipients usagés.
Ne pas contaminer les plantes et couvrir les bassins avant l'application. Ne pas verser dans les canalisations.
Pendant et après l'application, assurer une ventilation suffisante jusqu'à ce que les surfaces traitées soient sèches.
Ne pas utiliser du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des aliments, des aliments pour les animaux et des animaux d'élevage.
Maintenez les enfants et les animaux domestiques à l'écart des structures traitées jusqu'au séchage.
Évitez les contacts prolongés des animaux domestiques, notamment des chats, avec les structures traitées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Informations générales : retirer les vêtements contaminés. En cas de doute ou si des symptômes sont constatés, consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou souffrant de crampes.

En cas d'inhalation : amener la victime à l'air frais et la laisser se reposer dans une position qui simplifie la respiration.

En cas de contact avec la peau : en cas de contact avec la peau, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer soigneusement quelques minutes avec de l'eau. En cas d'irritation des yeux, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements.

Protection du premier intervenant : premier intervenant : veillez à votre propre protection !

Remarques pour le médecin : traitement : traiter les symptômes.

Les principaux symptômes et effets aigus et retardés

Les pyréthroïdes peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Peut provoquer des réactions cutanées allergiques. Peut être mortel en cas d'ingestion et d'infiltration dans les voies respiratoires. Provoque des irritations oculaires graves. Un contact répété peut provoquer des dessèchements ou gerçures de la peau. Peut endommager les organes (larynx) en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Informations pour une assistance médicale immédiate et traitement particulier : Aucune

Mesures de protection : à conserver uniquement dans des lieux bien ventilés. N'inhalez pas le gaz / la fumée / les vapeurs / les aérosols.

Mesures en cas de déversement involontaire

Mesures de protection individuelle, équipement de protection et mesures en cas d'urgence : prenez les mesures de précaution classiques dans le cadre de la manipulation de produits chimiques. Utilisez des équipements de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement : ne pas déverser dans les eaux ou les canalisations. Éviter la propagation sur une large surface (par ex. par un endiguement ou des barrières d'huile).

Méthodes et matériel pour la rétention et le nettoyage : collecte mécanique. Avec un matériau absorbant les liquides (par ex. du sable, de la terre diatomée, un liant pour acides ou un liant). Collecter dans des récipients fermés et adaptés pour l'élimination.

Stabilité et réactivité :

Réactivité : aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique : le produit est stable chimiquement dans le cadre du respect des conditions recommandées pour le stockage, l'utilisation et la température.

Risque de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : tenir éloigné des sources d'ignition. Interdit de fumer. Prendre des mesures de précaution par rapport aux décharges statiques.

Matériaux incompatibles : agent oxydant, puissant.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Élimination des déchets selon la directive 2008/98/CE, qui inclut les déchets et les déchets dangereux. Veuillez vous adresser aux experts locaux compétents en matière d'élimination des déchets.
L'attribution des numéros d'identification des déchets / descriptions des déchets doit être effectuée selon la CEE, spécifiquement pour le secteur et le processus. Traitez les emballages contaminés comme la matière elle-même.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.
À conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine à l'abri du gel. À conserver/stocker à moins de 30 °C. Protéger contre les rayons directs du soleil.

6. Autres informations

Catégorie d'utilisateur:

Industriel (code du produit: A.20)
Professionnel (code du produit: A.30)

Catégorie de bois:

Bois résineux (code du produit: B.10)
Bois feuillu (code du produit: B.20)

Produit en bois:

Bois massif / Bois massif reconstitué / Panneaux (code du produit: C.10 / C.11 / C.20)
Panneaux de contreplaqué et de contreplaqué / Panneaux OSB / Panneaux de particules Panneaux de fibres (code du produit: C.21 / C.22 / C.23)
Panneaux en fibre (code du produit: C.24)

Objectif de l'application et utilisation sur le terrain:

Traitement préventif / tache bleue en service (code du produit: D.30)
Traitement préventif - classes d'utilisation 1, 2, 3.1 et 3.2 (code du produit: D.40-E10, E.20, E30 (E31 et E32))
Traitement curatif / bois en service (code produit: D.50)

Méthode d'application:

Traitement de surface / pinceau / rouleau / tampon (code du produit: F.10)
Application de surface / couche d'écoulement / aspersion (code du produit: F.12)
Application de surface / traitement par trempage (code du produit: F.14)
Injection (code du produit: F.20)

Organismes cibles:

Traitement préventif:

Champignons brun du bois (code du produit: G.10)
Champignons blanc du bois (code du produit: G.11)
Champignons de bleuissement du bois (code du produit: G.21.2)
Capricorne des maisons (Hylotrupes bajulus) (code du produit: G.31)
Termites (Genus reticulitermes) (code du produit: G.50)

Traitement curatif:

Capricorne des maisons (*Hylotrupes bajulus*) (code du produit: G.31)
Lycte brun (*Lyctus brunneus*) (code du produit: G.33)